



VILLE DE  
KINGSEY FALLS

## AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

### Aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement amendant le règlement de zonage n° 2021-12

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 décembre 2022, le Conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2023-04 amendant le règlement de zonage n° 2021-12 de la Ville de Kingsey Falls ».

Description de la zone concernée :

- Le secteur visé par la modification est approximativement localisé le long du boulevard Marie-Victorin entre la rue Tardif et le boulevard Kingsey.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'augmenter le nombre de logements maximal autorisé dans un bâtiment principal à 15 dans la zone commerciale « C-3 ».

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le 16 janvier 2023, à 18 h 30 à l'hôtel de ville, au 15, rue Caron Kingsey Falls, Québec J0A 1B0. Cette assemblée de consultation permettra d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site de la ville : <https://www.kingseyfalls.ca/la-ville/documents-publics/avis-publics#2022>. Ce projet comprend des dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Kingsey Falls, ce 9 décembre 2022

Annie Lemieux, directrice générale et greffière